

## Concours national de la Francophonie - Grèce 2019

---

### « *LE COFFRE DES MERVEILLES DE LA FRANCOPHONIE...* »

#### Catégorie « Télémaque » : élèves niveau débutant à niveau A1+

#### 1 – Sujet proposé

#### *Fantaisie animale...*

L'Aigle du Caucase, la Biche de Cérynie, les Centaures, les Chimères, les Griffons, le Minotaure, les Sirènes, les dragons et les licornes...voici quelques animaux merveilleux, incroyables, surprenants, qui apparaissent dans *l'Odyssée* d'Homère ou dans les légendes et les contes du monde entier...

Maintenant, c'est à vous de créer votre bestiaire imaginaire et fabuleux! Amusants, poétiques, effrayants, aquatiques, terrestres, aériens, ressemblant à des plantes ou à des objets...ou un assemblage de tout... ces animaux prodigieux doivent nous faire rêver...

#### Consignes :

- Vous ferez imaginer et représenter (dessin, gouache, aquarelle, collage...) 4 animaux merveilleux
- Pour chaque animal extraordinaire, vous ferez indiquer dans une phrase rédigée, le lieu réel ou imaginaire où l'on peut le trouver
- Vous ferez inventer un nom pour chacun de ces 4 animaux hors du commun, ce nom doit avoir un lien avec l'une ou plusieurs de ses caractéristiques physiques.

#### Exemples

- **Exemple de nom** : *le Renard des mers aux oreilles bleues*
- **Exemples de lieux où le trouver** : « Cette espèce animale incroyable se cache dans les épaves de bateaux tout au fond de la mer Egée », « Cet animal surprenant vit dans les anémones de mer. »

## 2 - La production finale attendue

- Il s'agira d'une production uniquement manuelle (**sans recours à l'informatique**) d'un livret de 6 pages (planches) au format A4 uniquement en RECTO
- Les 6 pages (planches) sur lesquelles vos élèves représenteront les animaux pourront être des supports de votre choix (feuilles simples, feuilles de dessin, feuilles cartonnées, etc...) : un seul animal sera représenté par page.
- Vous êtes libres d'utiliser les techniques d'arts plastiques de votre choix : dessin, peinture, aquarelle, collages... y compris des techniques mixtes. Les photographies ne sont pas acceptées.
- Vous n'êtes pas obligé(e)s de garder la même technique d'une page (planche) à l'autre : l'essentiel est que l'ensemble des pages soit esthétique et cohérent.
- **Chaque page (planche) du livret devra être photographiée numériquement ou scannée et les 6 pages devront être rassemblées dans un seul et même fichier : ce fichier portera le titre que vos élèves donneront à leur production collective** (cf : ci-dessous 4. indications complémentaires pour réaliser le livret)
- Uniquement après avoir été photographiées numériquement ou scannées, les 6 pages (planches) seront reliées selon votre choix également : agrafées, collées, cousues...
- **Très important** : ce livret doit être conservé par le professeur jusqu'à la proclamation des résultats car les productions lauréates devront être envoyées à l'Institut français de Grèce pour être déposées dans le « Coffre des merveilles de la Francophonie » : vous n'envoyez en un premier temps que la version numérisée du livret

## 3 - Instructions pour concourir et envoi de la production finale numérisée

Chaque participation est celle d'une seule classe (minimum 10 – maximum 27 élèves par production).

Toute la procédure est dématérialisée : inscription et envoi des productions en ligne.

- **Inscription en ligne**
  - Inscription sur le **site internet de l'IFG** : [www.ifa.gr](http://www.ifa.gr) / plateforme dédiée, à partir du **1<sup>er</sup> février 2019**) et **avant** l'envoi électronique des productions.
  - Remplir un formulaire par **classe / production**
  - Écrire en **alphabet latin**

Lorsque vous aurez **complété et validé** le formulaire d'inscription en ligne, vous recevrez un email vous indiquant l'adresse électronique à laquelle vous devrez adresser les éléments nécessaires à votre participation.

Date limite d'inscription en ligne sur le site internet de à l'IFG :

**Samedi 16 février 2019**

- **Envoi électronique des productions**

- Indiquer dans l'objet de votre message électronique :

- 1) le numéro d'inscription généré lors de l'inscription en ligne et reçu par mail
- 2) la mention « Pour le Concours de la Francophonie 2019 »

- Dans le corps de votre message, écrire votre nom, la classe des élèves ainsi que le nom et les coordonnées de votre établissement.

- Joindre à votre message le fichier numérique contenant la production.

- Envoi exclusivement via la plateforme de partage de fichiers : [We Transfer](#)

Date limite d'envoi électronique des productions numérisées :

**Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019**

#### 4 - Indications pour réaliser le livret

La 1<sup>ère</sup> page sera une page de couverture écrite ou calligraphiée à la main

- **portant un titre choisi parmi les propositions suivantes :**

- Notre bestiaire fabuleux
- Notre incroyable bestiaire
- Notre fantaisie animale
- Quelques merveilles animales...
- Inimaginables découvertes
- Notre surprenant bestiaire
- Quatre merveilles animales insoupçonnées
- Les merveilleux prodiges de notre imagination

- **Etant illustrée, manuellement**, selon le choix des élèves, en lien avec le thème du concours (*Le coffre des merveilles de la Francophonie ...et/ou le sujet de la catégorie « Télémaque » qui est Fantaisie animale...*

- **Faisant figurer le nom de** l'Ecole/Collège/Lycée, la ville ou le village où se trouve l'école et sa région

Exemple (imaginaire) : 11<sup>ème</sup> école primaire de Hora (Messinie)

**Les pages (planches) » 2, 3, 4, 5 comporteront chacune, comme cela est précisé dans les consignes :**

- La représentation graphique d'un animal fabuleux
- Son nom
- Une phrase précisant où l'on trouve cet incroyable phénomène de la nature

NB : l'animal fabuleux peut être présenté seul ou dans son environnement naturel

**La 6ème page (planche) sera la 4ème de couverture qui fermera le livret et elle comprendra :**

- Les prénoms et les noms des élèves en alphabet latin
- La classe des élèves
- Le nom en alphabet latin du professeur ou des professeurs qui ont encadré les travaux des élèves
- Une illustration qui pourra être la même que celle de la 1<sup>ère</sup> page du livret ou bien différente, selon le choix des élèves.

## **5 – Jury et critères d'évaluation**

**Le jury** : National, unique et centralisé à l'Institut français de Grèce, il sera placé sous la présidence du Directeur de l'Institut français de Grèce. Plus de 20 membres participeront à ce jury. Parmi eux, les attachés de coopération, des représentants des antennes de l'Institut français de Larissa, Patras et Thessalonique, des membres de l'Institut des Politiques Educatives, les coordinateurs pédagogiques de français, des représentants des ambassades partenaires, des représentants des partenaires.

- Respect du sujet
- Respect de toutes les consignes : réalisation entièrement manuelle du livret de 6 pages A4 (planches A4) – pas de recours à l'ordinateur pour les dessins et pour l'écriture, présence de tous les éléments précisés dans la partie « 4 - Indications pour réaliser le livret »
- Esthétique générale du livret et qualité des représentations artistiques de chaque page (planche)
- Créativité /originalité des réalisations artistiques des 4 animaux imaginaires
- Qualité /lisibilité de l'écriture manuelle (écriture simple ou calligraphie
- Créativité et originalité du nom de l'animal fabuleux
- Lien entre le nom donné à l'animal et l'une ou plusieurs de ses caractéristiques physiques
- Correction de la langue (orthographe/grammaire/syntaxe)

## **6 – Calendrier du Concours national de la Francophonie 2019**

Les dates importantes à retenir pour le Concours national de la Francophonie 2019 :

- 16 janvier 2019 : lancement officiel du concours avec la communication des sujets et du règlement sur le site de l'IFG ([www.ifg.gr](http://www.ifg.gr) – rubrique Langue française) et par e-mail.
- 1<sup>er</sup> février : ouverture des inscriptions
- 16 février 2019 : clôture des inscriptions
- 1er avril 2019 : date limite d'envoi des productions numérisées
- 16 avril 2019 : Annonce du palmarès des gagnants
- 16 mai 2019 : Cérémonie de remise des Prix pour la région d'Attique (IFG)

La date des cérémonies de remise des prix dans les antennes de l'IFG à Larissa, Patras et à l'Institut français de Thessalonique seront communiquées dans le courant du mois de février.